

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 11 mai 2021

Le 11 mai deux mil vingt et un, à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à huis clos au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Culturel et de Loisirs de la commune, sous la présidence de Monsieur Jérôme Dietsch, Maire.

Personnes présentes : *Jérôme Dietsch, René Destrel, Corinne Dupin, François Alphonse, (Adjoints)
Florian Costes-Deniau, Frédérique Delcros, Vincent Estivals, Anne-Marie Faure, Bruno Faure, Julien Ibos, Alexandre Lecoustre, Marie-Rose Ortalo, Fabienne Sprangers, Catherine Wartel.*

Personnes absentes *Stéphanie Dalopt-Brunet* procuration à René Destrel

Secrétaire de séance : Catherine Wartel

I -) Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du :

18 mars 2021 adopté à l'unanimité.
9 avril 2021 adopté à l'unanimité après une petite modification.

II -) Délibérations

Plan de financement de l'opération « rénovation énergétique de l'école »

Le montant des travaux a été estimé à 492 069 euros HT. La préfecture propose d'adopter le plan de financement suivant :

- 71,31 % DSIL (Etat)
- 14,6 % FAST (Département)
- 14,09 % à charge de la commune.

Le marché pour la chaudière sera publié la semaine prochain avec clôture au 21 juin.

Approbation à l'unanimité.

III) Questions diverses :

• Elections :

En terme de présence, nécessité d'un président, d'un secrétaire et 2 assesseurs par scrutin, soit 6 personnes, vaccinées ou test PCR négatif de moins de 48h.

20 juin : 8h- 13h Jérôme, Anne-Marie, Fabienne, Frédérique, Rose, Catherine ou Stéphanie.

13 -18 h René, Alexandre, Corinne, François, Florian, Bruno.

27 juin : 8h- 13h Jérôme, Anne-Marie, Corinne, Frédérique, Rose, Catherine ou Stéphanie.

13 -18 h René, Alexandre, Fabienne, François, Florian, Bruno.

Installation des panneaux de vote à Pasturat (non obligatoires) et sur la place Fréjaville.

- **Projet de territoire** : Corinne ne peut assister à l'atelier du 18 mai. Pas d'autre personne disponible.

- **Pasturat**

Falaise Pasturat : chiffrage des travaux de 24 000 euros. Attente du retour de l'avocat.
Clocher de l'église de Pasturat : suite à la visite du spécialiste, le remplacement de deux poutres s'avère indispensable. Nous attendons le devis.
Pasturat : manque de panneaux indicateurs indiquant Arcambal.

- **Locaux professionnels** :

Suite au départ de la naturopathe, le local est remis en location. La proposition de louer le local à un professionnel «taxi» actuellement basé à Bégoux est adoptée.
Salon de coiffure : ouverture dans 1 mois.

- **Jardins et fleurissement** :

Jardinage la semaine dernière, désherbage, plantation de plantes fleuries.
Il reste à mettre en place «l'homme sauvage» pour le jardin participant à Cahors Jardins.
Les bordures vont être refaites en bois et le couvercle de la cuve camouflé.
Rappeler au restaurant qu'il peut disposer de son carré pour y mettre les plantes aromatiques.

Jardin pédagogique : directrice à voir pour la suite.

Jardin partagé : pas d'actualité.

Une pompe à main sera installée pour le puits de la place Fréjaville.

- **Actualités « mairie »:**

Fibre : validation du devis pour l'équipement de la mairie mais délai de 3 mois.
Une permanence d'infos aux habitants va être assurée par «Orange».

Retours positifs de l'emploi de Frédéric.

Tee-shirts et casquettes sont prêts à être utilisés.

Il manque encore quelques articles pour le bulletin municipal.

Accord pour afficher la carte du Pizzaiolo sur le site mairie.

Musée de Luzech : M et Mme Dutrieux invitent l'ensemble du conseil municipal à une visite prochaine.

- **Matériel** :

Achat d'une nouvelle débroussailleuse. A prévoir une scie sauteuse.

Une liste de matériel qui ne sert plus a été faite ainsi qu'une évaluation financière dans l'hypothèse de mise en vente : saleuse, balayeuse, pulvérisateur sur tracteur (à tester), tonne à eau (2000 € voire plus ?) bennette (150 €?), petit tracteur (1500 €?).

- **Dates à retenir :**

jeudi 20 mai 18H30 : échange avec Véronique Arnaudet et Francesco Testa, candidats aux élections départementales.

mercredi 26 mai 14h00 : rencontre avec uniquement les adjoints des candidats LR :Jean-Luc Maffre et Laurence Dirat.

- **Travaux et améliorations à prévoir**

Au niveau du point de vue de Pasturat, il est signalé du camping sauvage. Autorisation à Alain MAAS de mettre un panneau d'interdiction de stationnement des camping-cars.

Le parking devant le restaurant a besoin d'être refait. A minima, en attente de travaux plus conséquents.

Montée de «la Côte Vieille» : passage semaine prochaine de l'épareuse.

Début des travaux d'installation de la bâche incendie au carrefour de la Côte Vieille.

Propositions de chantiers sur la commune dans le cadre de transm'etre-46 (d'une durée de 3 mois) à retourner à la mission locale :
porte de l'église, porte du four de Pasturat, puits Galessie, puits de l'impasse du Combel de Florine et des Mazuts.

Quad et buggy : Leur passage dans les chemins est signalé comme destructeur. Que peut-on faire ? Prendre un arrêté municipal ? Difficulté de se positionner entre liberté des uns et des autres.

- **Conseil municipal jeunes :**

Suite à la présentation faite par Julien aux élèves de l'école, beaucoup de volontaires se sont manifestés ; les jeunes jusqu'à 16 ans peuvent participer.
Pour ne pas laisser de côté une partie de ceux qui souhaitent participer, il est proposé de ne procéder qu'à l'élection d'un maire.
Il sera mis en place sur une durée de 2 ans.

Proposition d'attendre la rentrée scolaire pour sa mise en place ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 22h20